

ne publieraient les annonces, les réclames et les comptes rendus des théâtres: généreuse résolution qu'il avait prise à la suite de conseils autorisés qu'il avait lui-même sollicités. Il faut savoir, pour bien apprécier cette conduite, la perte d'argent que représente un sacrifice de ce genre.

Nous avons cru devoir, pour l'édification de nos lecteurs et l'exemple de nos confrères les journalistes, signaler cette belle conduite de l'éditeur-proprétaire du *Pionnier*, qui pourtant ne fait que son devoir de publiciste catholique.

Pour nous, nous n'avons jamais compris et nous ne comprendrons jamais la légèreté d'esprit et la gaieté de cœur avec lesquelles tant de journalistes, même catholiques, consentent à recommander des troupes et des répertoires de théâtres dont la valeur morale leur est parfaitement inconnue, surtout lorsqu'il est si bien établi que la plupart des productions du théâtre contemporain sont mauvaises. Quelle épouvantable responsabilité c'est se mettre sur la conscience !

Comment on a accueilli, en Belgique, les Congrégations religieuses exilées de France.

Bruxelles, octobre.

« Les Congrégations françaises s'installent donc de tous côtés. Et partout elles reçoivent le meilleur accueil. Il y a des villes et des villages où on leur a fait une réception solennelle et enthousiaste: musiques, défilés de Sociétés, discours, sons de cloches et artillerie, rien n'a manqué à ces Joyeuses-Entrées des pauvres exilés.

« Cela ne doit pas étonner; notre pays catholique sait trop ce qu'il doit aux couvents et aux monastères pour voir avec indifférence en créer de nouveaux. Et, remarquez-le, les ennemis, même les plus acharnés, se sont tus après quelques criaileries; ils se rendent bien compte que le « péril clérical », ça n'a jamais pris chez nous. Le Belge aime trop, du reste, la liberté pour lui-même pour songer jamais à la dénier obstinément aux autres... »

L.

C'est le
il y a que
le résumé
tard le te
qui l'avai
Par un
nous voye
s'agit. No
mettrons d
Constate
cet oubli d
tenant pri
A coup sûr
çais !

Franc
pour exc
çais. Le
sujets br
cœur, de
çais, auss
davantag
plus qu'
français
siècle de
vigateurs
Jacques (C
core le di
tendre au
Ces Cana
ils ont coi
tent « Die
gage nori
protège n
drets) (2).

(1) Cette re
(2) L'écrivi
rent, le subst
tif « droit » q